



Grues de chargement représentatives

Les épreuves pratiques des CACES® R.490 doivent être réalisées sur des grues de chargement dites « représentatives ». Les caractéristiques requises sont les suivantes :

CACES® R.490	
Type de grue	Grue de chargement sans treuil
Mode de conduite	Poste(s) de conduite embarqué(s) fixe(s)
Équipement	Crochet de levage
Portée mini	12 m
Mode de conduite optionnel	Par télécommande

Salle théorique

Le site doit mettre à la disposition des candidats :

- une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour,
- un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin,
- des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains.

Moyens tests pratiques

Outre l'équipement (grue représentative, définie à l'annexe A1/4), les matériels ci-dessous doivent être disponibles sur le site certifié pour réaliser les épreuves pratiques des CACES® R.490 :

Surface et matériels	
Surface d'évolution	300 m ² minimum

Charge 1	Charge palettisée, masse \geq 500 kg
Charge longue 2	Longueur \geq 3 m, masse \geq 200 kg, 4 points de levage
Écran	Dispositif s'opposant à la vision directe de la charge par le grutier
Radiocommandes	Nombre : 1 / Batteries : 2
Moyens de communication	2 émetteurs/récepteurs radio.
Accessoires de levage	A minima : <ul style="list-style-type: none"> • 1 fourche à palettes • 1 élingue chaîne 4 brins x 500 kg mini • 1 élingue chaîne 1 brin x 500 kg mini • 4 élingues textiles 1 brin x 500 kg mini • 5 manilles